

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2023-10-73**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023**

Date de convocation :  
13 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CAPS Bertrand, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
39

Excusés avec pouvoir : M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. PAPY Richard (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. SAUVAGET Jean-Paul (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

Nombre de votants :  
42

**VOIX POUR** :  
42

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Approbation du marché public de réalisation de diagnostics et schémas directeurs de systèmes d'assainissement et autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer le marché**

**ABSTENTIONS** :  
0

**Le Conseil Communautaire,**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Code de la Commande Publique
- VU la délibération n° 59/2020 du 16 juillet 2020 portant élection de la Commission d'Appel d'Offres
- VU le projet de marché
- VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 septembre 2023
- VU les autres pièces de la procédure
- VU les offres présentées par les différents candidats à l'attribution du marché

**CONSIDERANT** qu'à l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres du 15 septembre 2023 a classé les offres des candidats pour le marché d'assurance dans l'ordre décroissant suivant :

Accusé de réception en préfecture  
 061-200035111-20231019-DEL-2023-10-73-DE  
 Date de réception préfecture : 31/10/2023

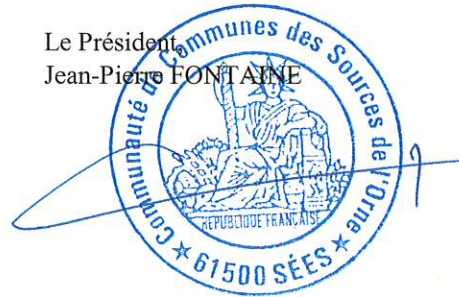
- 1<sup>er</sup> : l'offre de SOGETI avec une note globale de 91,7 sur 100
- 2<sup>ème</sup> : l'offre de DCI Environnement avec une note globale de 64,4 sur 100

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** l'attribution du marché du marché public de prestation de services en assurances comme suit à SOGETI pour un montant 581 790 € HT (698 148 € TTC)
- **D'AUTORISER** le Président à signer le contrat de marché.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Labbé", written over the name of the secretary.